



Alma, le 12 février 2021

Monsieur Éric Girard  
Ministre des Finances  
Ministère des Finances  
390, boulevard Charest Est  
Québec (Québec) G1K 3H4

**Objet : Où sont les femmes dans le plan de relance économique du gouvernement ?  
Recommandations pour une relance juste, féministe et inclusive**

Monsieur le Ministre,

Récif 02 – Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean, a pour mission de travailler avec ses membres à améliorer les conditions de vie des femmes dans une perspective féministe d'égalité entre les sexes et de justice sociale.

Nous vous écrivons afin que vous vous portiez à la défense de l'égalité dans le contexte de la préparation de la relance économique et du budget 2021-2022. Considérant les inégalités vécues durant la crise sanitaire par les femmes, et particulièrement par les femmes à la croisée des oppressions, et l'urgence de mettre en place une relance juste, féministe et inclusive, nous estimons primordial de vous faire part de recommandations pour le plan de relance économique et le budget 2021-2022. En ce sens, nous adhérons aux recommandations du Groupe des 13 dans le mémoire ci-joint *auquel nous ajoutons nos préoccupations régionales*. Ce mémoire, déposé au ministre des Finances, M. Éric Girard, a été rédigé par le Groupe des 13, une table de concertation réunissant des groupes et regroupements provinciaux qui œuvrent à la défense des droits de toutes les femmes résidant au Québec, souvent parmi les plus vulnérables.

*« Les femmes, en particulier les femmes à la croisée des oppressions, subissent de plein fouet les répercussions inédites de la COVID-19, et ce, plus que les hommes. Depuis le début de la crise, elles maintiennent à bout de bras le tissu social et familial au péril de leur santé physique et mentale. La plupart vivent une grande détresse, en particulier celles qui étaient déjà dans une situation précaire et marginalisée » (extrait du mémoire, p. 4).*

Les répercussions de la pandémie sur les femmes sont alarmantes : surmortalité des aînées vivant en logement collectif, surexposition au risque d'infection dans les professions à prédominance féminine, recul de l'emploi des femmes, retrait des femmes de la population active en raison de la conciliation famille-travail, accroissement des tâches domestiques et de soutien aux proches, nombre important de femmes migrantes et immigrantes occupant des postes de première ligne, augmentation des cas de violence conjugale et sexuelle.



À l'instar du Groupe des 13, nous recommandons de :

- Combattre l'invisibilité des femmes en intégrant l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+);
- Investir dans la santé et la sécurité des femmes, mises en péril par la pandémie;
- Mettre en œuvre une relance inclusive tenant compte des enjeux spécifiques et systémiques au recul de l'emploi des femmes consécutif à la crise économique et sanitaire;
- Renforcer le filet social par le réinvestissement dans les programmes sociaux, les services publics et à la mission globale des groupes d'action communautaire autonome.

Partout au Québec, plusieurs services dans les soins de santé ont été interrompus ou retardés depuis le début de la pandémie. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, c'est le cas pour les chirurgies non urgentes dans les hôpitaux. Il y a aussi eu des irrégularités dans les services en obstétrique à l'hôpital de Dolbeau. Des interruptions de ces derniers ont eu lieu du 31 mars au 11 mai et du 24 juin au 22 octobre. De plus, la reprise de services en octobre n'était que partielle. Ces irrégularités dans l'accès aux services sont inacceptables et ont contribué à l'inquiétude déjà présente en raison de la pandémie.

Selon le *Portrait statistique Femmes-Hommes du Saguenay–Lac-Saint-Jean* produit par le Conseil du statut de la femme en 2015, les six professions principales des femmes sont adjointes administratives, caissières, vendeuses — commerce de détail, éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance, infirmières autorisées et infirmières psychiatriques autorisées ainsi que cuisinières. Or, plusieurs de ces secteurs sont parmi les plus touchés par les fermetures de commerces que le Québec a connues.

Voici nos recommandations spécifiques à la région :

- Assurer le maintien des services en obstétrique dans les hôpitaux de la région.
- S'assurer qu'il y ait une diversité dans les secteurs d'emplois qui favorise le respect de l'environnement et des possibilités d'emplois équivalentes pour les hommes et les femmes.
- Remettre en question les grands projets qui ne s'alignent pas avec les préoccupations des femmes, que ce soit pour des raisons économiques ou environnementales.

Nous invitons le gouvernement, ses députés et députées à saisir cette opportunité et à proposer une relance qui permettra de faire un pas important vers une société plus juste, plus féministe et plus inclusive.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, nos salutations cordiales.

La coordonnatrice,

Aurée Villeneuve

p.j. Mémoire

c.c. Monsieur Sylvain Gaudreault, député de Jonquière  
Monsieur Éric Girard, député de Lac-St-Jean  
Madame Andrée Laforest, députée de Chicoutimi  
Madame Nancy Guillemette, députée de Roberval  
Monsieur François Tremblay, député de Dubuc